



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Délégation à la Sécurité  
et à la Circulation Routières*

Paris, le

12 FEV. 2016

SOUS-DIRECTION DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE  
ET DU PERMIS DE CONDUIRE

Maître Rémy JOSSEAUME

SERVICE DU FICHER NATIONAL  
DES PERMIS DE CONDUIRE

36 rue Vital

75016 Paris

Affaire suivie par [REDACTED]

Réf. [REDACTED]

Maître,

Par courrier en date du 1<sup>er</sup> février 2016, vous avez appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre client, [REDACTED]

[REDACTED]

De ce fait, son permis de conduire est de nouveau valide, à ce jour.

[REDACTED]

Veuillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'Intérieur  
et par délégation  
Chef du service du fichier national  
des permis de conduire

Eric BIERGEON